

CHARTRE DE LA MARAMUT – JUILLET 2025

Les principes

La Maramut' est un collectif visant à mutualiser du matériel sur Grenoble et ses environs, afin de renforcer les luttes. Nous souhaitons rendre accessible ces ressources (matériel de cantine, sono, barnum, logistique...etc) à toutes les personnes subissant et/ou luttant contre des oppressions. La Maramut' se situe dans une perspective anticapitaliste, anti-patriarcale, anti-raciste et autogestionnaire. Mutualiser du matériel est politique en soi : nous souhaitons soutenir les initiatives de mise en commun, de prêt et de partage qui permettent de s'autonomiser de l'Etat et du capitalisme et de les combattre. C'est dans cette logique que nous voulons proposer des espaces de partage de savoirs et des chantiers de réparation / création. Ces espaces sont également l'occasion de partager des temps collectifs, festifs et joyeux. Détenir du matériel procure du pouvoir : nous ne souhaitons pas nous accaparer celui-ci mais au contraire sortir des logiques de la propriété privée. Le but est de renforcer de multiples luttes et de permettre au maximum une autonomie vis à vis de l'État et des classes dominantes. Nous cherchons à dépasser les logiques affinitaires et faire en sorte que ce pouvoir ne réside pas dans les mains d'une minorité. Il nous tient donc à cœur d'être visibles, accessibles et rejoignables.

Fonctionnement interne

La Maramut' est un collectif fonctionnant de manière horizontale, cherchant à prendre des décisions transparentes et au consensus. Nous souhaitons que le matériel de la mutuelle circule au maximum mais les prêts dépendront de nos possibilités et disponibilités humaines et matérielles. Par son action et par son soutien à diverses luttes, la Maramut' cherche à combattre les oppressions classistes, sexistes, racistes, validistes et LGBTI+ phobes. Conscient·es de l'aspect systémique de ces oppressions, nous nous engageons à les combattre au sein même de notre collectif. Pour rejoindre la maramut, contacter : maramut@gresille.org

Fonctionnement externe

La mutuelle prête le matériel qu'elle possède selon ses propres modalités et peut se faire l'intermédiaire d'autres collectifs camarades pour le matériel qui ne lui appartient pas. Nous aimerions voir se diffuser le plus largement les pratiques de gratuité et de prix libre. En ce sens, tout notre matériel est disponible à prix libre

afin que toutes puissent y accéder. Le prix libre sert à couvrir les frais de fonctionnement (achat de matériel, entretien, stockage...), nous incitons donc les personnes qui empruntent à donner en conséquence de leurs moyens et des bénéfices de leur événement. Par ailleurs, gratuité ne veut pas dire travail en contrepartie : la participation au collectif et aux chantiers se fait de manière non obligatoire, et n'accorde pas de passe-droit sur les emprunts.

La maramut se situe à distance du champ électoral, et son but n'est pas de soutenir des partis de gouvernements (locaux ou nationaux), d'autant plus dans le cadre de campagnes électorales. Nous souhaitons rester apaisés et excluons du champ de nos prêts les institutions qui concentrent déjà le pouvoir (partis élus, appareil de partis, institutions publiques ou largement subventionnées...etc).

1. Prise de contact

Prendre connaissance de notre charte et de l'inventaire de notre matos (disponible sur notre site maramut.org)

Envoyer un mail a maramut@gresille.org avec :

1. la nature de l'événement (qui vous êtes, description, date, durée, prix d'entrée...)
2. la liste précise du matériel que vous voulez emprunter en se référant à notre inventaire (lien)
3. vos disponibilités pour venir chercher et rendre le matériel

2. Délais de réponse

Nous privilégions les prêts pour les luttes et les événements de soutien plutôt que pour les événements privés ou purement culturels (fêtes, spectacles, anniversaires, crémaillères...). Les événements privés sont définitivement validés 15 jours avant. Les événements culturels sont définitivement validés 1 mois avant. Cela signifie que du matériel demandé 6 mois en avance pour un anniversaire peut finalement être prêté 15 jours avant pour un mouvement social en cours ou bien qu'un prêt ne soit que partiellement validé en quantité de matériel.

3. Les rendez-vous pour prendre et rendre le matériel

Les rendez-vous pour emprunter et rendre le matériel doivent être fixés le plus en avance possible. La maramut ne gère aucun transport de matériel. Il faut venir le chercher à l'endroit indiqué avec un véhicule approprié, on peut préciser par mail le volume du matériel emprunté. Prévoyez d'être assez nombreux·es pour transporter et charger le matériel. S'il vous plaît, soyez à l'heure. On prend le temps d'établir ensemble une liste du matériel effectivement emprunté. Certains emprunts nécessitent un minimum de formation, prévoir du temps pour la transmission des modes d'emploi ou des consignes d'utilisation. On préfère (pour vous et pour nous) que ce soient les mêmes personnes qui prennent et ramènent le matériel et qui en soient référent·e·s pendant l'événement. Ça aide en cas de couac !

4. Le retour

Si possible, ce sont les mêmes personnes qui viennent chercher et ramènent le matériel.
S'il vous plaît, soyez à l'heure.

On reprend la liste de matériel et on le range, propre et sec.

C'est aussi à ce moment là qu'on récupère le prix-libre.

Si du matériel est cassé ou abîmé, c'est important de le dire, ce n'est pas grave, ça arrive souvent ! En cas de perte ou de casse, on s'arrange selon les cas, c'est possible de donner plus de prix libre, de réparer de son côté, de faire marcher une assurance, de venir au prochain chantier... on est tout à fait ouvert·es à la discussion pour trouver une autre solution.